

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1484

Artikel: Confiture, cigarettes: du luxe
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un label Havelaar pour les produits fabriqués en Suisse

Pourquoi les entreprises employant des ouvriers agricoles de la Broye ne seraient-elles pas «certifiées» comme leurs collègues d'Amérique centrale?

Les Suisses sont des consommateurs conscients, engagés, politiquement corrects et prêts à payer le prix fort pour avoir bonne conscience et apporter leur petite pierre à la construction d'un environnement durable. Les labels bio foisonnent et pas seulement pour la nourriture. On peut maintenant acheter des vêtements de coton bio fabriqués dans des usines qui économisent les ressources naturelles et ne polluent pas. Pareil pour les maisons, construites en pisé – appelé béton écologique par les spécialistes –, dont le toit est fait de tuiles en bois et éclairées à l'énergie solaire. La nature a fait son chemin comme un acteur indispensable à notre avenir.

Qu'en est-il des conditions de travail chères au Bureau International du Travail et qui ont fait et feront encore beaucoup parler d'elles mais dans un autre contexte, celui de l'OMC? Les pays industrialisés – bien ou mal intentionnés selon le

bord politique où on se situe – désirent, depuis longtemps, sanctionner les pays en développement accusés de dumping parce qu'ils exportent à bas prix. Holà des gouvernements des pays en développement qui considèrent que des prix bas sont leur seul avantage par rapport aux produits des pays du Nord.

Et voilà qu'arrivent les Magasins du monde et Max Havelaar. Ils vendent des produits fabriqués dans de bonnes conditions de travail – salaire, liberté syndicale, pas de travail des enfants, etc., des produits propres en ordre pour citoyens responsables. Ces produits coûtent un peu plus cher, mais pourtant ils grignotent régulièrement le marché des produits pas politiquement corrects.

Pourquoi ne ferait-on pas un label de ce type pour les marchandises et les services produits dans de bonnes conditions en Suisse, par des ouvriers payés au moins au minimum conventionnel et travaillant un

nombre d'heures légal? Si les citoyens suisses sont prêts à payer pour les cultivateurs de café ou de bananes d'Amérique centrale ou d'autres pays du Tiers Monde, ils seront sûrement d'accord de le faire également pour les ouvriers agricoles et les sommelières travaillant en Suisse.

Imaginons le tabac certifié récolté par des ouvriers gagnant au moins 3000 francs par mois. Les fumeurs accepteraient à coup sûr de payer leur paquet de cigarettes dix centimes de plus pour contribuer à la légalisation des sans-papiers. Ou bien un restaurant labellisé annonçant: menu à 35 francs, nous payons notre personnel selon les barèmes de la convention collective.

Les syndicats se chargeraient d'attribuer les certificats. Actuellement déjà ils contrôlent les employeurs et dénoncent ceux qui emploient des travailleurs au noir; cela ne leur prendrait sûrement pas plus de temps. Lala Gagnebin

Confiture, cigarettes: du luxe

Avez-vous vu le 28 août le documentaire de Jacqueline Veuve, sur la vie d'Angèle Stalder, ouvrière fribourgeoise, militante de l'Action Ouvrière Catholique? On a été choqué d'entendre, par exemple, comment la demande d'aide au fonds social de l'usine d'une camarade en difficultés financières a été refusée après examen des comptes du ménage. On y a trouvé des achats de confiture et de cigarettes, du luxe auquel on peut renoncer.

Cela rappelle la remarque du Conseiller fédéral Pilet-Golaz, chef du Département des Postes et Chemins de fer dans les années trente qui estimait que les cheminots pouvaient se contenter d'un cervelat comme viande. On ne s'étonne pas dès lors de lire ces lignes du jésuite Charles Delhez dans une brochure religieuse belge consacrée au centenaire de l'encyclique *Rerum Novarum* du 18 mai 1891: «C'était le temps du libéralisme pur et dur. La force de travail était traitée comme une marchandise parmi d'autres, en vertu de l'offre et de la demande, sans considération de la personne humaine et de ce qu'elle a de sacré. C'est ce siècle qui a vu la naissance du marxisme, réaction de santé (souligné par le rédacteur) qui, hélas, s'est faite au prix de la négation de Dieu et du matérialisme historique, doctrine philosophique donnant aussi le dernier mot à l'économie.» Les conditions de vie du 19^e ne semblent pas avoir beaucoup changé dans le canton de Fribourg. cfp